

AR Prefecture

063-216302588-20240405-DEL2024040508-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

DEL2024040508

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 avril 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 12

PROCURATION : 2

VOTANTS : 14

L'an Deux Mille Vingt et Quatre, le Cinq Avril à Dix Neuf heures et Trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, GROLLET Marie-Laure, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène.

Absents : VERNET Thimothée, COLLANGE Katy

Procuration : VERNET Thimothée à COSTE Roger, COLLANGE Katy à OLIVIER Katia

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 1.2311-5,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M49,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 avril 2024 relative au Compte de gestion du budget assainissement pour l'exercice 2023,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 avril 2024 adoptant le compte administratif du budget assainissement pour l'exercice 2023,

Considérant les résultats cumulés de l'exercice 2023 du budget assainissement, lesquels font apparaître :

CA 2023	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	44 259.16	6 920.00
Recettes	44 117.03	33 770.40
Résultat 2023	-142.13	26 850.40
Report 2022	142.13	169 777.25
Résultat cumulé 2023	0.00	196 627.65

Considérant par ailleurs les crédits reportés sur l'exercice 2024 :

Dépenses	4 365.50
Recettes	0.00

AR Prefecture

DEL2024040508

063-216302588-20240405-DEL2024040508-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,*

- Décide de procéder à l'affectation des résultats 2023 – budget assainissement – de la manière suivante :
 - Section d'investissement
Recettes (article 001) : 196 627.65€

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

